



LE MAINTIEN À DISTANCE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION Résultats d'enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur

Questionnaire adressé
aux établissements de formation
et aux Centres de formation d'apprentis

COVID ET FORMATION À DISTANCE

LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE DANS UN CONTEXTE DE CRISE DU CORONAVIRUS



CONTEXTE

A lors que la lutte contre la propagation du virus Covid 19 a requis la suspension jusqu'au 11 mai 2020 de l'accueil en formation au sein des établissements, le déploiement massif de modalités de formation à distance apparaît comme une réponse concrète pour garantir la continuité pédagogique de toutes les formations qui pourraient s'y prêter.

Dans ce contexte, le ministère du Travail et Régions de France ont souhaité faire le point sur la situation de l'ensemble des établissements de formation et CFA, ainsi que sur les solutions et ressources dont ils disposent pour assurer des formations à distance et leurs besoins non couverts à date.

L'enquête OF-Covid vise d'une part à identifier les éventuelles mesures permettant aux établissements de formation et aux CFA de traverser cette crise en proposant à leurs apprenants les meilleures solutions possibles et d'autre part à repérer les leviers possibles à activer pour préparer l'après-crise.

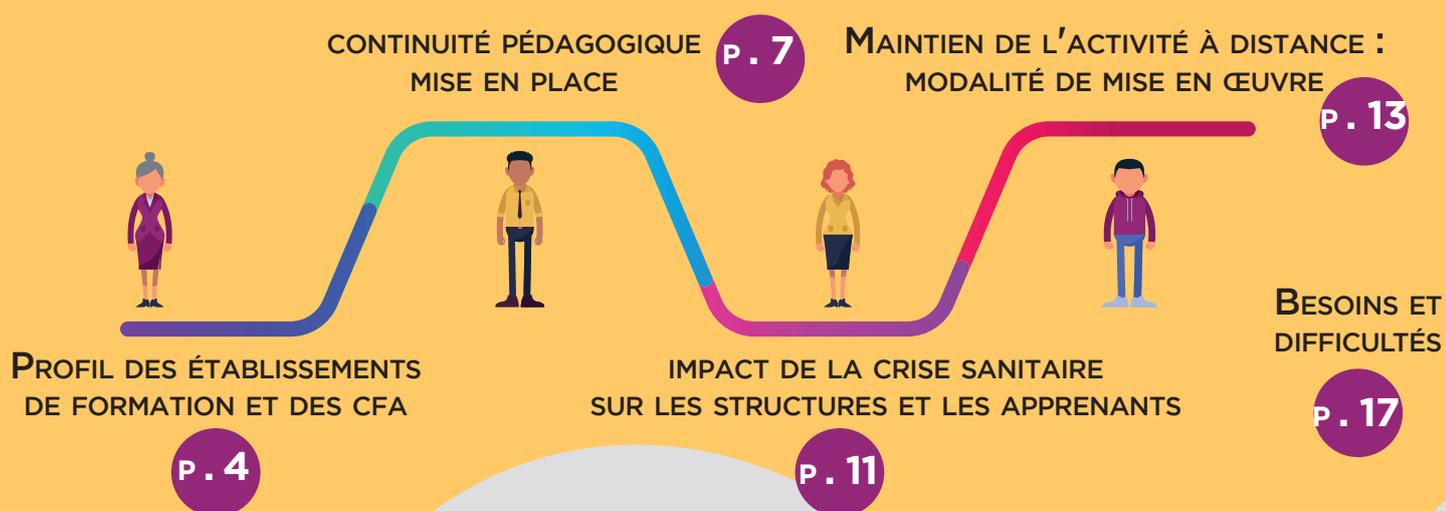
MÉTHODOLOGIE

Cette enquête, en ligne auto-administrée, s'adresse aux établissements de formation et aux CFA recensés par les Carif-Oref ou proposant des formations sur l'application "Mon compte formation". Elle les questionne sur leur situation au 16 mars 2020 et leur vision de l'avenir. Elle a été administrée entre le 7 avril et le 6 mai 2020.

Ce document présente les résultats sur une base de 1 293 répondants en Provence - Alpes - Côte d'Azur. Ils ont été redressés en fonction de caractéristiques des établissements de formation au 16 mars 2020 (ampleur de la demande de recours au chômage partiel pendant le confinement, répartition géographique par région, taille de l'unité urbaine d'implantation) et des entreprises desquelles ils relèvent (nombre de salariés, date de création, catégorie juridique, appartenance à la branche enseignement - code NAF 85), chiffre d'affaires et part du chiffre d'affaires provenant de la formation en 2018.

Le volume des stagiaires accueillis au 16 mars 2020 dans l'établissement de formation n'a pas été pris en compte pour redresser les résultats. Par convention l'utilisation dans ce document du terme "établissement de formation" inclut tout type d'établissements y compris ceux sur le champ de l'apprentissage.

PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE



Nombre
de répondants

1 293



Taux
de réponse

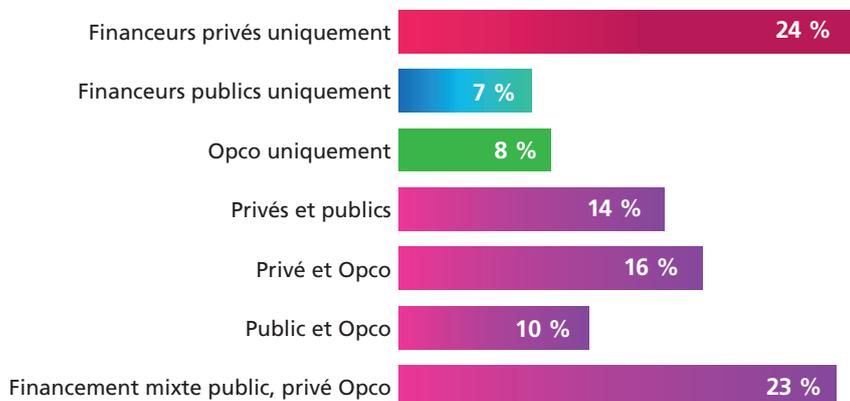
30,4 %



PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

UNE MAJORITÉ D'ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ONT PLUSIEURS TYPES DE FINANCEURS

Répartition des établissements de formation par types de financeurs principaux au 16 mars 2020



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Au 16 mars 2020, 7 % des établissements de formation avaient exclusivement des financeurs publics parmi leurs financeurs principaux.

Publics

Conseils régionaux, Pôle emploi, Agefiph, État, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements publics pour leurs agents ; missions locales, Plie...

Privés

Particuliers (avec ou sans CPF), entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, sous-traitance établissements de formation.

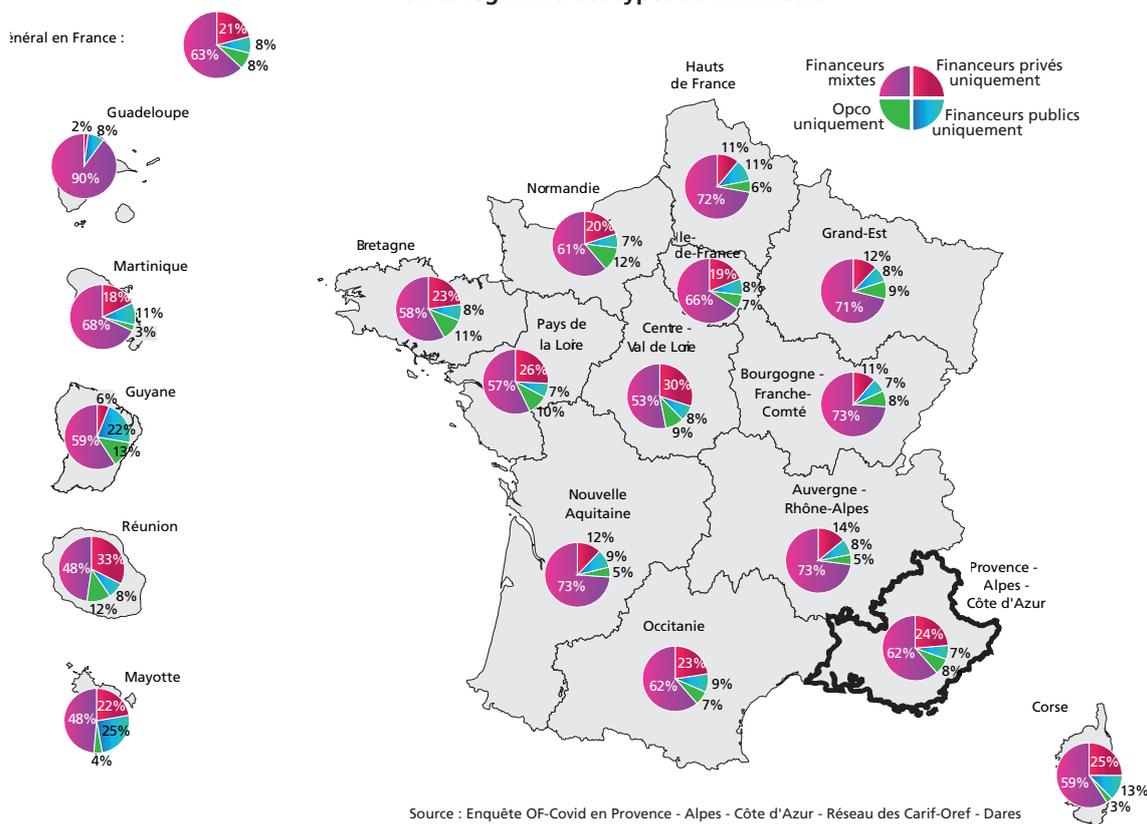
Opcou et autres organisations paritaires (Transitions pro...)

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, trois établissements de formation sur cinq s'appuient sur des financements mixtes (privé et/ou public et/ou Opcou, autres organisations paritaires). Les Opcou et autres organisations paritaires participent au financement de l'activité de formation de 57 % des établissements, essentiellement en multi-financement.

Le mono-financement concerne 39 % des établissements de formation avec une prédominance du financement privé seul (24 % des établissements).

La répartition par type de financeurs diffère d'une région à une autre.

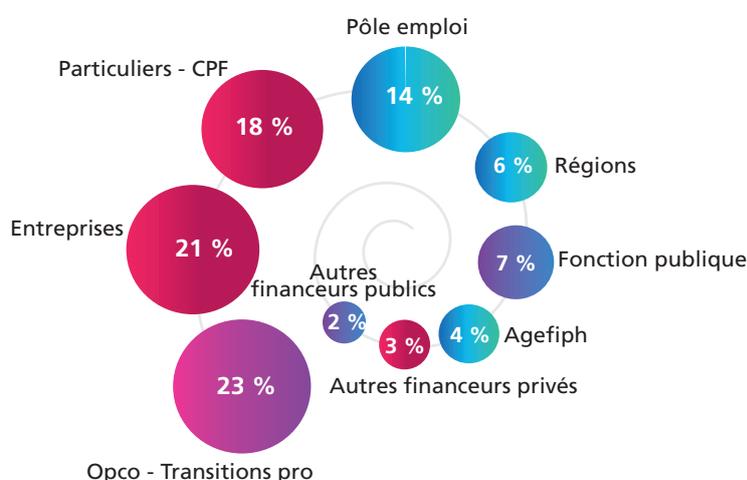
Carte régionale des types de financeurs



PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

LE POIDS PRÉPONDÉRANT DES FINANCEURS PRIVÉS ET PARITAIRES DANS L'ACTIVITÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Répartition des principaux financeurs cités par les établissements de formation



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Les Opco - Transitions pro représentent 23 % des financeurs principaux au 16 mars 2020.

En Provence - Alpes - Côte d'Azur, la commande publique représente un tiers de l'activité de formation des établissements. Les achats de formation des acheteurs publics financent principalement des places destinées aux demandeurs d'emploi. Pôle emploi et les Régions sont les financeurs publics les plus souvent cités, devant ceux intervenant pour des publics spécifiques (Agefiph...). La commande de la fonction publique correspond à une logique différente puisque qu'elle porte sur un achat pour ses propres agents.

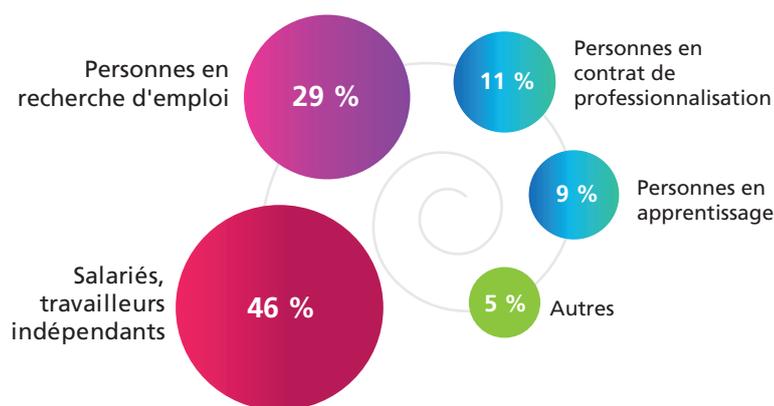
Les organismes paritaires, principalement les Opco et Transitions Pro, apparaissent parmi les principaux financeurs de formation devant les entreprises et les particuliers. Ce constat vaut tant en nombre de citations (23 %) qu'en ordre d'importance au regard de l'activité en heures des établissements.

L'activité de formation issue d'une clientèle exclusivement privée (entreprises, particuliers avec ou sans CPF, associations) constitue également une part très importante de l'activité des établissements (43 % des citations).

PROFIL DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET DES CFA

PARMI LES PUBLICS FORMÉS, UNE PART IMPORTANTE DE SALARIÉS ET TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Répartition des principaux publics cités par les établissements de formation



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Les salariés et travailleurs indépendants sont le principal type de public en formation au 16 mars 2020. Il s'agit de la modalité la plus citée par les enquêtés (46 %).

La part relativement élevée de publics salariés ou travailleurs indépendants en formation est cohérente avec l'importance des financements privés et paritaires des établissements de formation (voir page précédente).

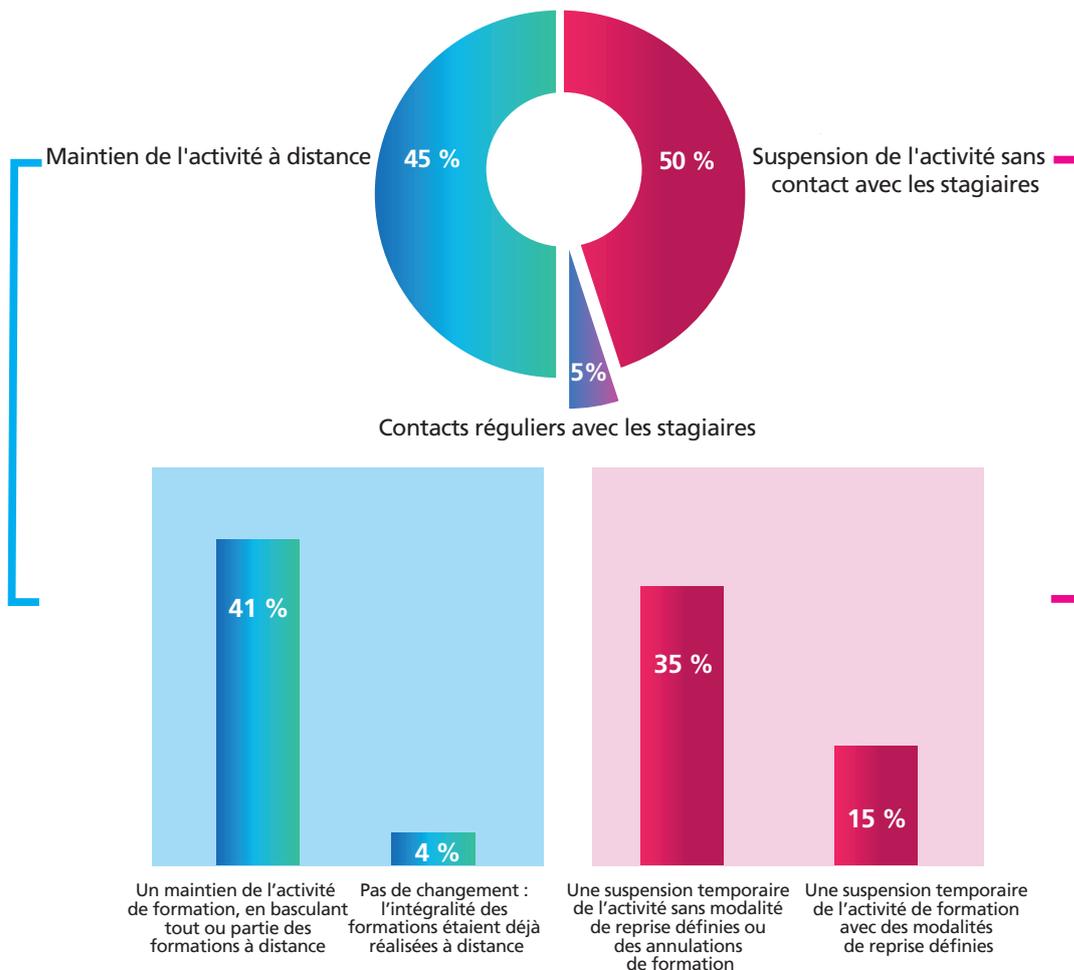
Les personnes en recherche d'emploi constituent la deuxième catégorie de public des établissements de formation. Ils sont principalement financés par Pôle emploi et les Régions. Ils bénéficient notamment de financements spécifiques (appels à projet et Pactes régionaux d'investissement dans les compétences).

La troisième catégorie de publics formés rassemble les alternants (tant en apprentissage qu'en contrat de professionnalisation).

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE MISE EN PLACE

LA MOITIÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ONT SUSPENDU L'ACTIVITÉ DE FORMATION SANS CONTACT AVEC LES STAGIAIRES

Ampleur du maintien de l'activité de formation pendant le confinement



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 45 % des établissements de formation maintiennent une activité de formation à distance :
41 % des établissements modifient leurs modalités pédagogiques et 4 % réalisent déjà toutes leurs formations à distance.

Les établissements de formation se répartissent en trois groupes :

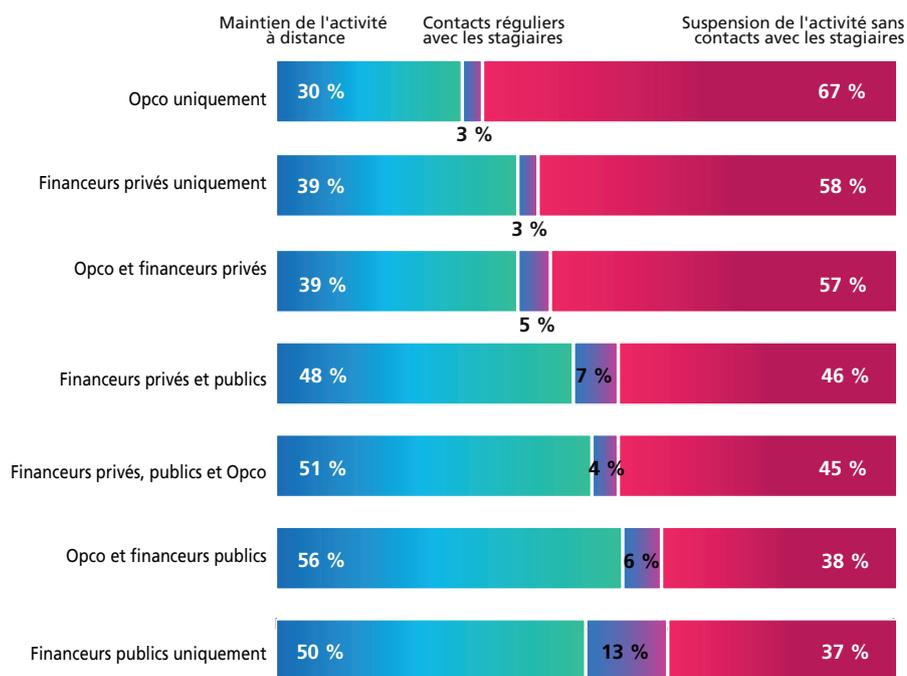
- 45 % ont maintenu l'activité en basculant ou poursuivant tout ou partie des formations à distance. La quasi-totalité a dû modifier son organisation pour évoluer vers des formations en distanciel.
- 5 % des établissements ont maintenu un contact régulier avec leurs stagiaires sans assurer de formation.
- 50 % ont suspendu au moins temporairement leur activité. Au moment de l'enquête, la majorité n'avait pas défini les modalités de sa reprise d'activité.

Au total, 50 % des établissements de formation maintiennent le contact avec leurs apprenants.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE MISE EN PLACE

LE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE EST GLOBALEMENT PLUS SOUTENU EN CAS DE MULTIFINANCEMENT INCLUANT DES FINANCEURS PUBLICS

Mesures prises par les établissements de formation pendant le confinement selon le type de financeurs



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 56 % des établissements de formation dont les principaux financeurs sont « Opco et financeurs publics » ont maintenu leur activité de formation à distance.

Publics

Conseils régionaux, Pôle emploi, Agefiph, État, Europe, autres collectivités, administrations ou établissements publics pour leurs agents ; missions locales, Plie...

Privés

Particuliers (avec ou sans CPF), entreprises, associations/fondations, agences de travail temporaire, sous-traitance établissements de formation.

Opco et autres organisations paritaires (Transitions pro...)

Des différences significatives sont observées selon les financeurs. Ainsi, les établissements de formation sur financement mixte « Opco et financeurs publics », « Financeurs privés, publics et Opco », « Financeurs public uniquement » sont proportionnellement plus nombreux à avoir maintenu ou poursuivi leur activité à distance. La présence de financeurs publics est associée le plus souvent à des taux de maintien de l'activité à distance plus élevés.

Lorsque le maintien de l'activité de formation à distance n'est pas possible, les établissements cherchent néanmoins, et dans la mesure du possible, à un maintenir un contact régulier avec les stagiaires.

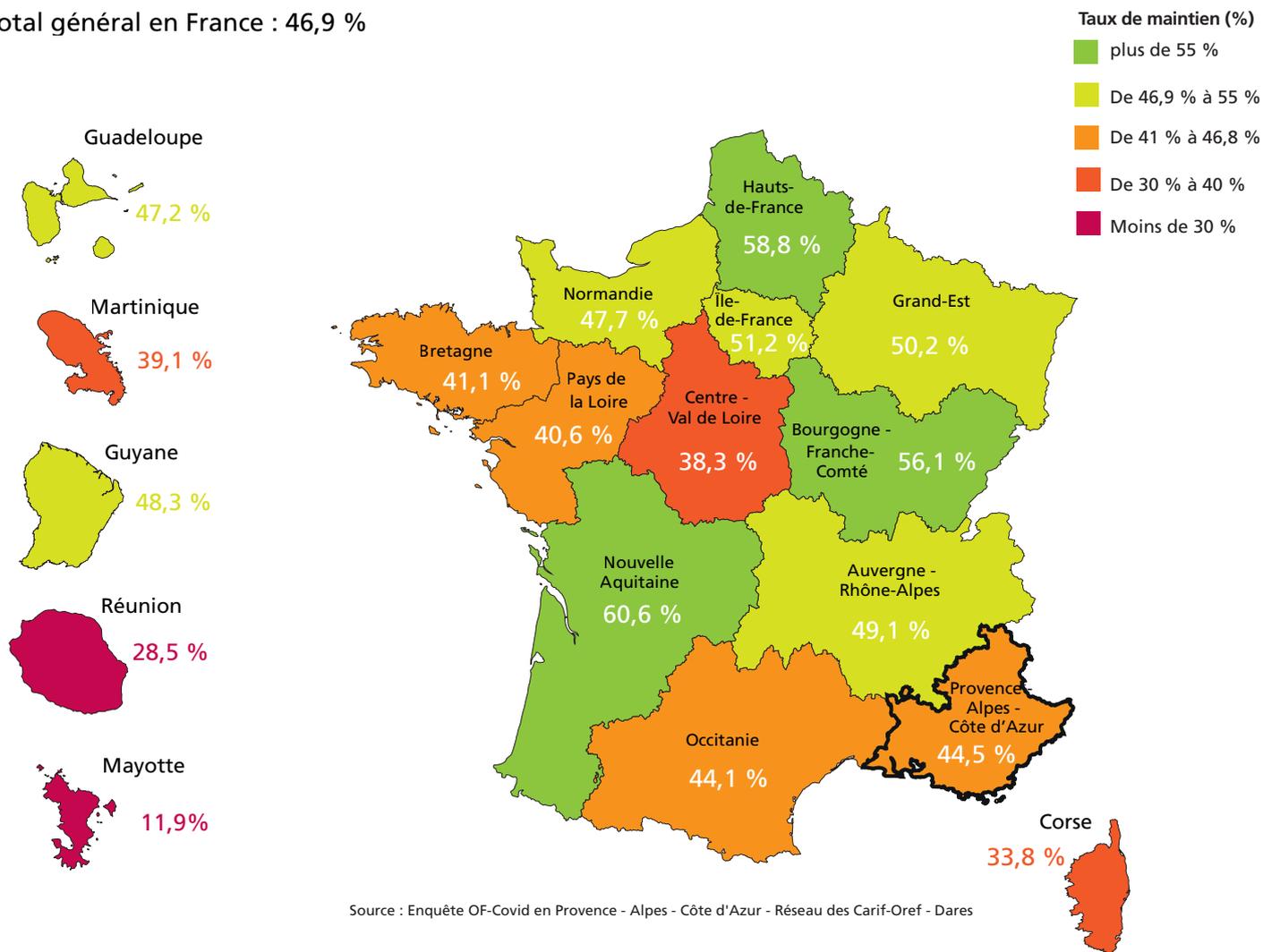
Les établissements sur financement Opco seul affichent le taux de maintien le plus faible.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE MISE EN PLACE

DES TAUX DE MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE QUI DIFFÈRENT ENTRE LES RÉGIONS

Taux de maintien ou de poursuite à distance de l'activité de formation

Total général en France : 46,9 %



NOTE DE LECTURE

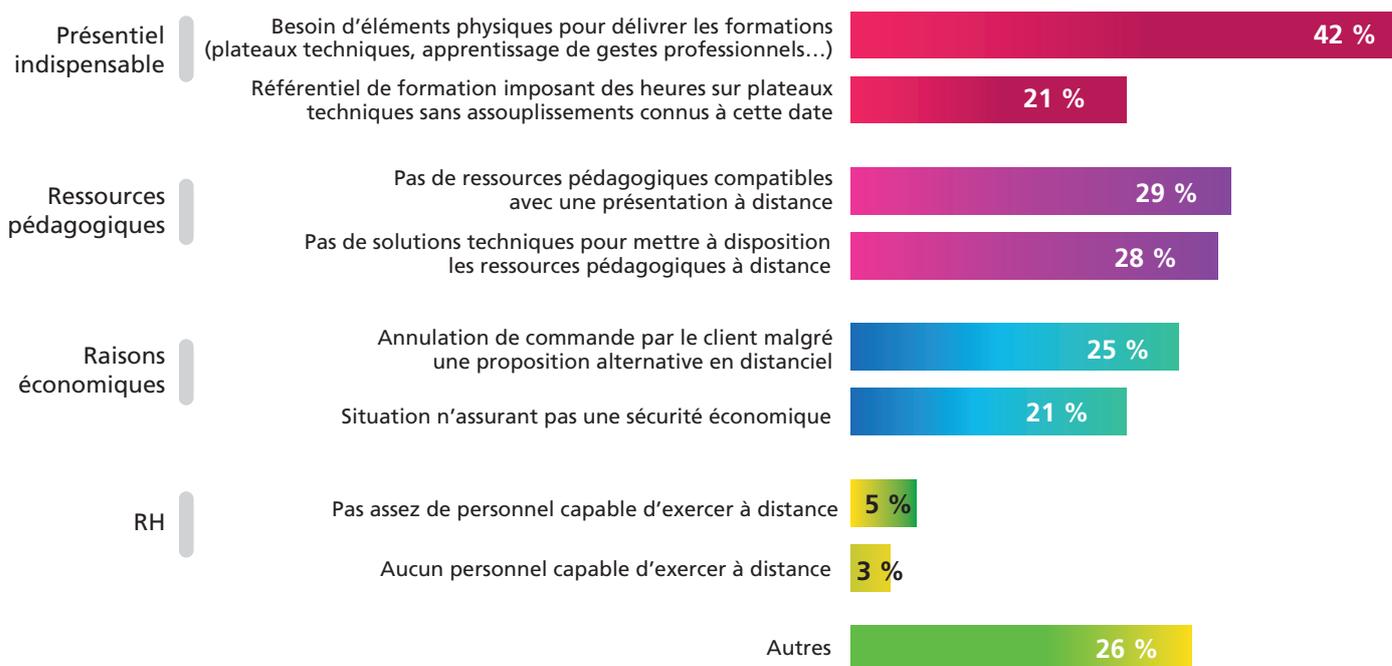
44,5 % des établissements de formation de Provence - Alpes - Côte d'Azur ont maintenu ou poursuivi tout ou partie de leur activité de formation.

Le taux de maintien de l'activité de formation ou de poursuite à distance est de 44,5 % en Provence - Alpes - Côte d'Azur contre 46,9 % au plan national. Il varie fortement selon les régions. Les taux de maintien les plus élevés concernent les régions Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Bourgogne - Franche-Comté. Il est particulièrement faible à Mayotte et à la Réunion. Il est également inférieur à la moyenne nationale en Martinique, dans les régions Corse, Centre - Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne, Occitanie et Provence - Alpes - Côte d'Azur. Les autres régions affichent un taux de maintien légèrement supérieur à la moyenne nationale.

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE MISE EN PLACE

UNE NÉCESSAIRE PRÉSENCE PHYSIQUE COMME PREMIER MOTIF DE SUSPENSION

Motifs de la suspension totale ou partielle d'activité pendant le confinement



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

25 % des établissements de formation ayant suspendu au moins partiellement leur activité déclarent l'avoir fait suite à une annulation de commande malgré une proposition alternative en distanciel.

La nature des formations délivrées conditionne largement leur possibilité de maintien ou non à distance. 42 % des établissements de formation ayant suspendu au moins partiellement leur activité ont besoin d'éléments physiques pour délivrer leurs formations. Pour 21 % des établissements, les référentiels de formation imposent des heures de plateau technique.

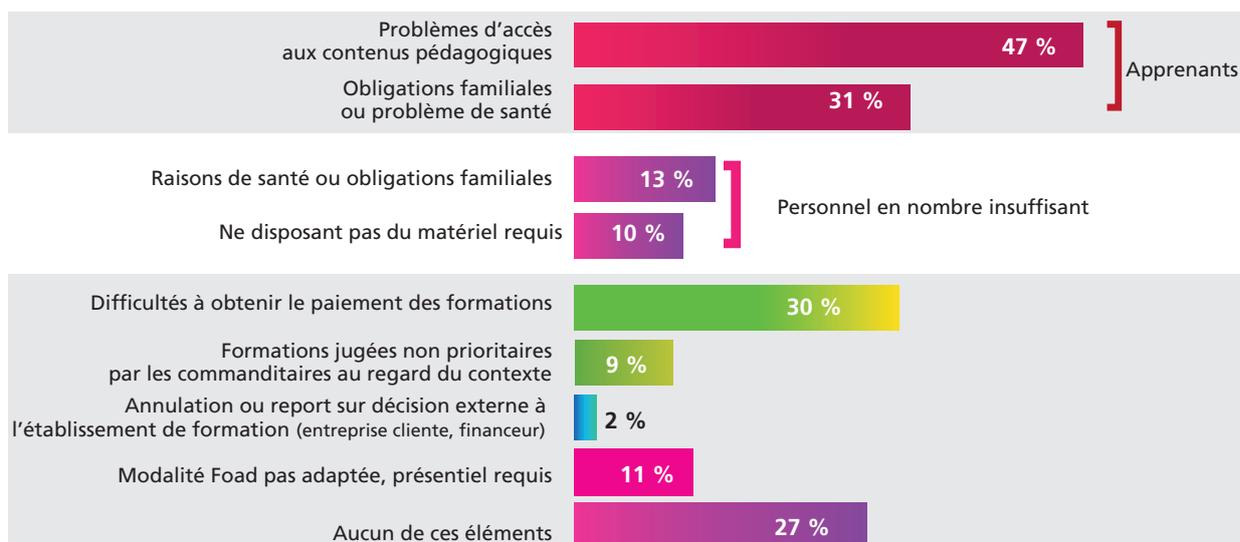
Les autres motifs cités sont principalement de deux types. En premier lieu, ils ont trait au manque de ressources pédagogiques et aux solutions techniques qui permettraient la formation à distance (ces motifs concernent respectivement 29 % et 28 % des établissements de formation). En second lieu, ils concernent les raisons économiques : les contraintes de rentabilité ou l'insuffisante solvabilité des solutions de formation à distance.

En revanche, les problèmes de ressources humaines apparaissent très minoritairement comme un obstacle.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION SONT LIÉES À LEURS APPRENANTS

Problématiques rencontrées par les établissements de formation



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 47 % des établissements de formation déclarent que leurs apprenants rencontrent des difficultés pour accéder aux supports d'enseignement à distance que l'établissement de formation est susceptible de mettre à disposition.

La crise sanitaire a engendré surtout des difficultés d'une partie des publics apprenants d'accès aux contenus pédagogiques (manque d'équipements, qualité des connexions Internet et/ou débit insuffisants...). Ces difficultés touchent près d'un établissement de formation sur deux (47 %).

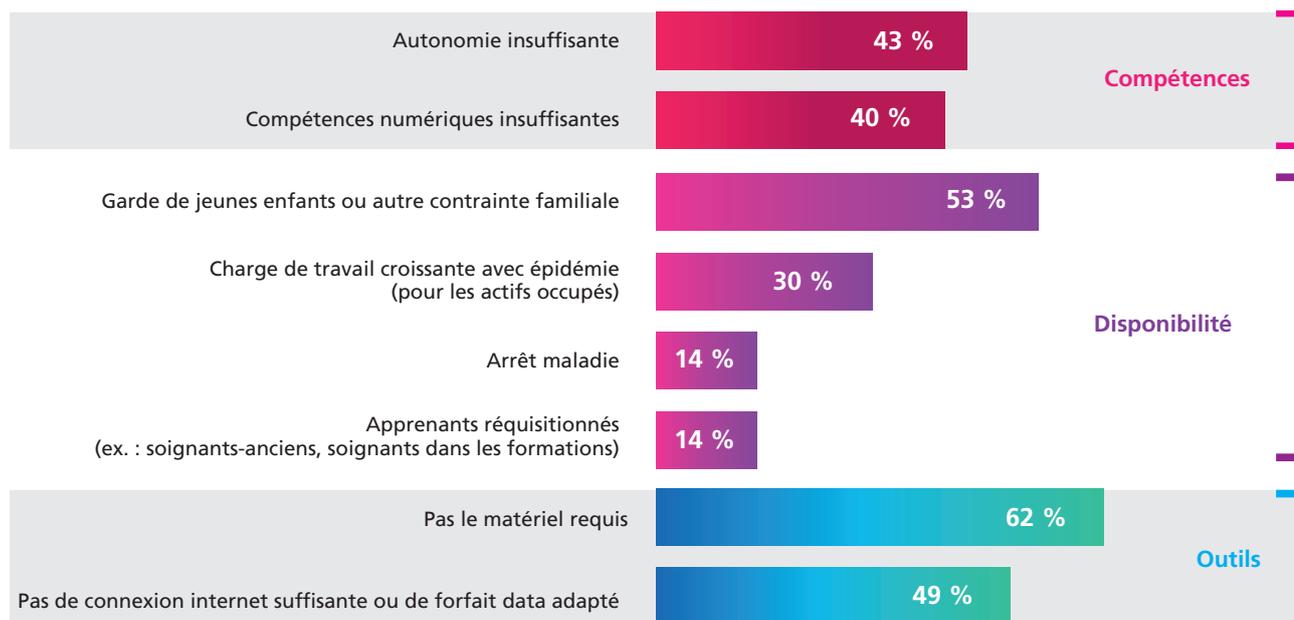
Viennent ensuite des éléments liés à des difficultés d'ordre personnel des apprenants (obligations familiales, problèmes de santé) pour près d'un établissement de formation sur trois. Cette crise accentue donc potentiellement les inégalités entre apprenants, les conditions de vie (logement, contexte familial) venant ajouter des difficultés périphériques à celles relatives à l'accès aux ressources informatiques et numériques en tant que telles.

Sont également citées des sources de difficultés exogènes comme le paiement des formations (près de trois établissements sur dix), les annulations ou reports de sessions ou encore l'indisponibilité des apprenants.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STRUCTURES ET LES APPRENANTS

FRACTURE NUMÉRIQUE ET CONTRAINTES FAMILIALES : PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES APPRENANTS

Problématiques rencontrées par les apprenants pour le suivi de la formation à distance



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

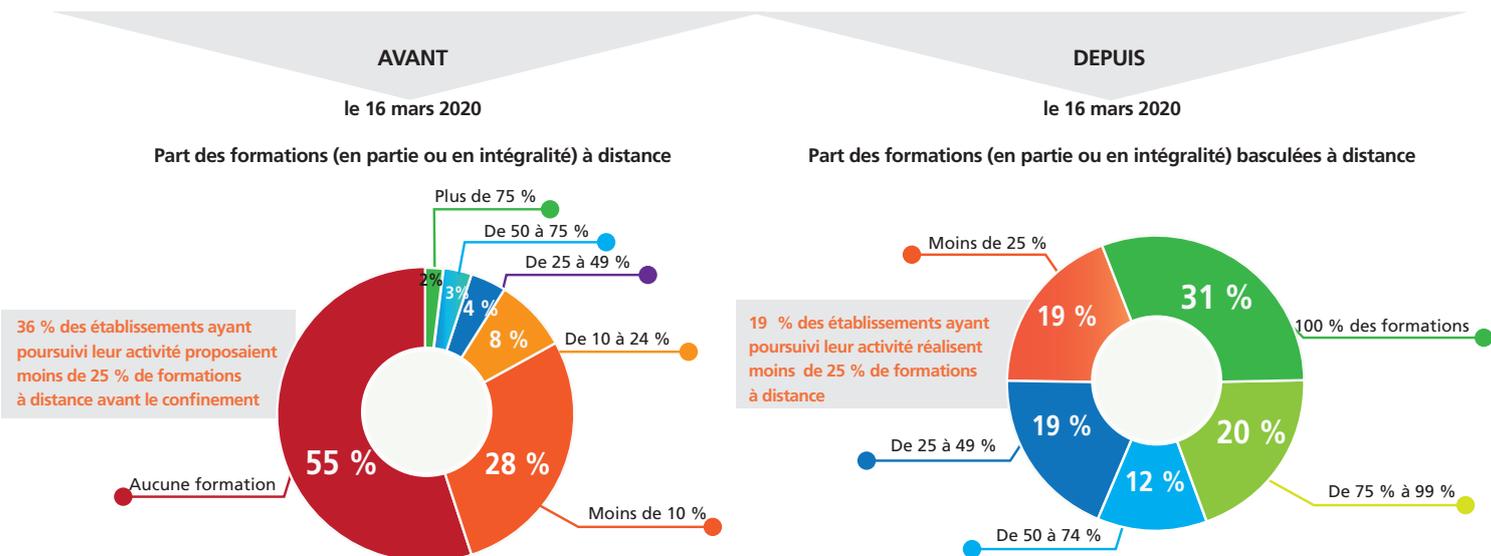
Lors de l'enquête, 43 % des établissements de formation, dont l'offre pédagogique n'était pas uniquement en distanciel avant le confinement, estiment que certains apprenants n'ont pas l'autonomie suffisante pour suivre leurs formations à distance.

Les établissements de formation, qui n'exerçaient pas exclusivement en distanciel avant la crise de la Covid-19, attribuent principalement à deux types de causes les difficultés rencontrées par leurs apprenants pour suivre une formation à distance : difficultés liées aux **outils** (pas de matériel, connexion internet insuffisante), **indisponibilité** liée à l'épidémie (garde d'enfants, charge de travail accrue, arrêt maladie...).

La problématique des compétences des apprenants pour suivre une formation à distance (autonomie, compétences numériques) n'est pas négligeable : elle concerne environ quatre établissements de formation sur dix pour chacune des deux modalités.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

UNE BASCULE À MARCHÉ FORCÉE DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION À DISTANCE



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

55 % des établissements de formation, qui ont maintenu tout ou partie de leur activité, ne proposaient aucune formation au moins partiellement à distance avant le confinement.

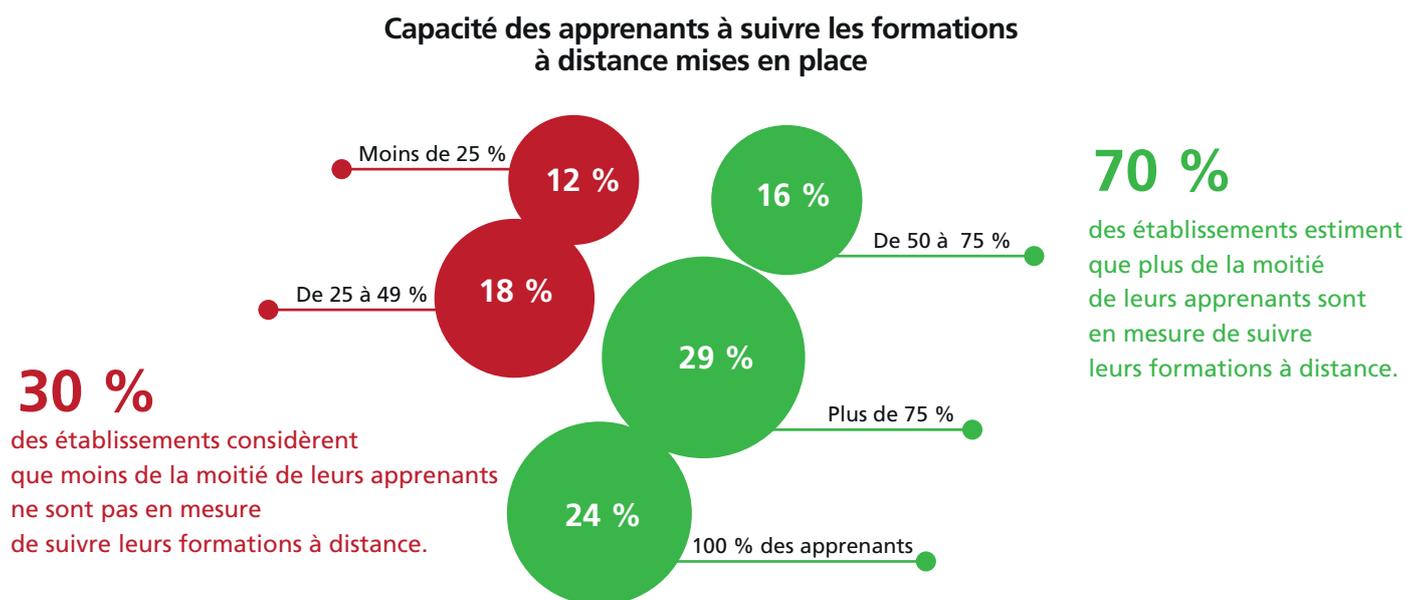
Parmi les établissements de formation ayant maintenu ou développé leurs formations à distance, 31 % ont basculé la totalité de leurs formations à distance.

Avant la crise sanitaire, la part des formations réalisées à distance était très faible. Ainsi, 28 % des établissements ayant maintenu tout ou partie de leur activité, réalisaient moins de 10 % de leurs formations à distance et seuls 2 % en réalisaient plus des trois quarts. Au total, 36 % des établissements, ayant maintenu tout ou partie de leur activité, proposaient moins de 25 % de leurs formations à distance.

Au cours du confinement, l'effort d'adaptation des établissements de formation apparaît nettement. Parmi les établissements ayant maintenu tout ou partie de leur activité, seulement 19 % proposaient moins de 25 % de leurs formations à distance.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

UN MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FORMATION CONDITIONNÉ PAR LA CAPACITÉ DES APPRENANTS À SUIVRE DES FORMATIONS À DISTANCE



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

Lors de l'enquête, 24 % des établissements de formation ayant mis en place des modules de formation à distance estiment que tous leurs apprenants sont en capacité de les suivre.

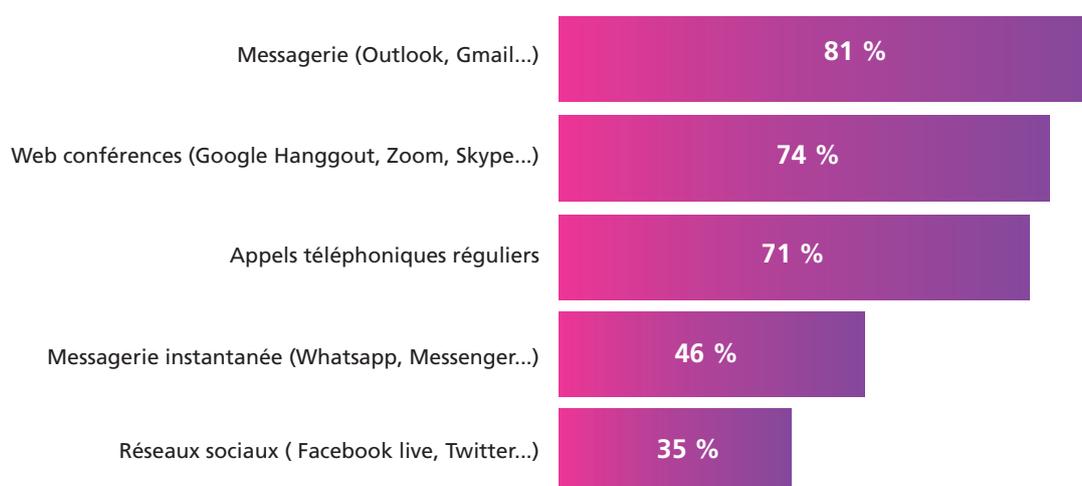
70 % des établissements de formation, qui ont maintenu tout ou partie de leur activité, déclarent que plus de la moitié de leurs apprenants peuvent suivre leur formation à distance.

Inversement, pour 30 % des établissements, seulement moins de la moitié de leurs apprenants ne sont pas en mesure de suivre les formations à distance.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

DIFFÉRENTS MOYENS UTILISÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION POUR GARDER LE CONTACT AVEC LES APPRENANTS

Modes de contact avec les apprenants pour les établissements ayant poursuivi leur activité de formation à distance ou ayant gardé un contact régulier avec les apprenants



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

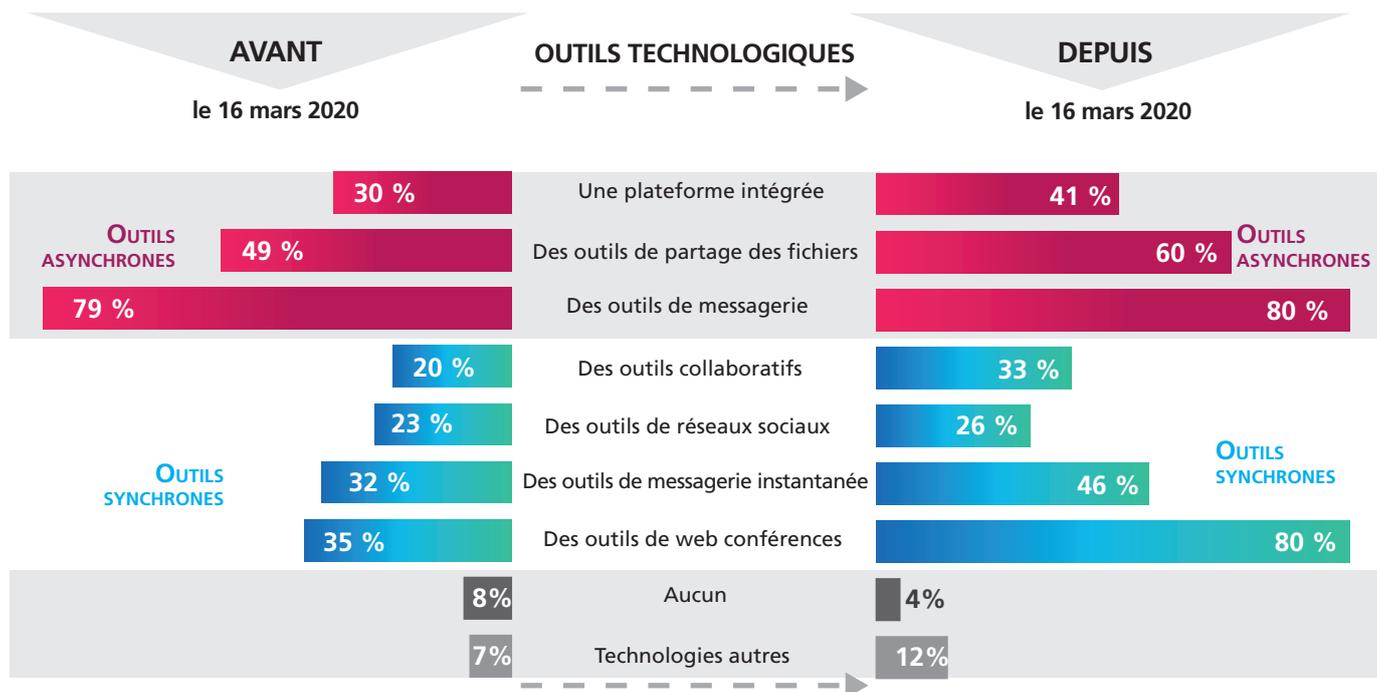
Lors de l'enquête, 74 % des établissements ayant conservé une activité de formation pendant le confinement ou ayant gardé un contact régulier avec les stagiaires ont utilisé un outil de Web conférences.

Globalement, tous les moyens de contact possibles avec les apprenants sont mobilisés avec une prédominance de la messagerie (cité par 81 % des établissements de formation) devant les outils de web conférences (74 %) et les contacts téléphoniques (71 %). Ce sont des outils de base, facilement accessibles dans le contexte d'urgence et de manque de préparation. Ces résultats sont à relier avec les besoins exprimés en fin d'enquête sur les outils ou ressources à mettre à disposition.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ À DISTANCE : MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE

LA CRISE SANITAIRE A ACCRU LE RECOURS AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Part de l'utilisation des outils digitaux par les établissements ayant maintenu leur activité de formation à distance



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

35 % des établissements de formation ayant conservé une activité de formation pendant le confinement déclarent utiliser des outils de web conférence avant le 16 mars 2020.

La poursuite de l'activité de formation s'est traduite par des efforts conséquents pour la digitaliser et maintenir le contact à distance avec les apprenants. L'utilisation de tous les outils potentiellement mobilisables progresse après le début du confinement, même les outils de messagerie qui étaient déjà massivement utilisés.

La progression est particulièrement soutenue pour les outils synchrones, ces derniers étaient moins utilisés avant la crise que les outils asynchrones. Ainsi, la part des établissements de formation utilisant des outils de web conférence a plus que doublé. Celle de ceux qui utilisent des outils collaboratifs a également fortement augmenté.

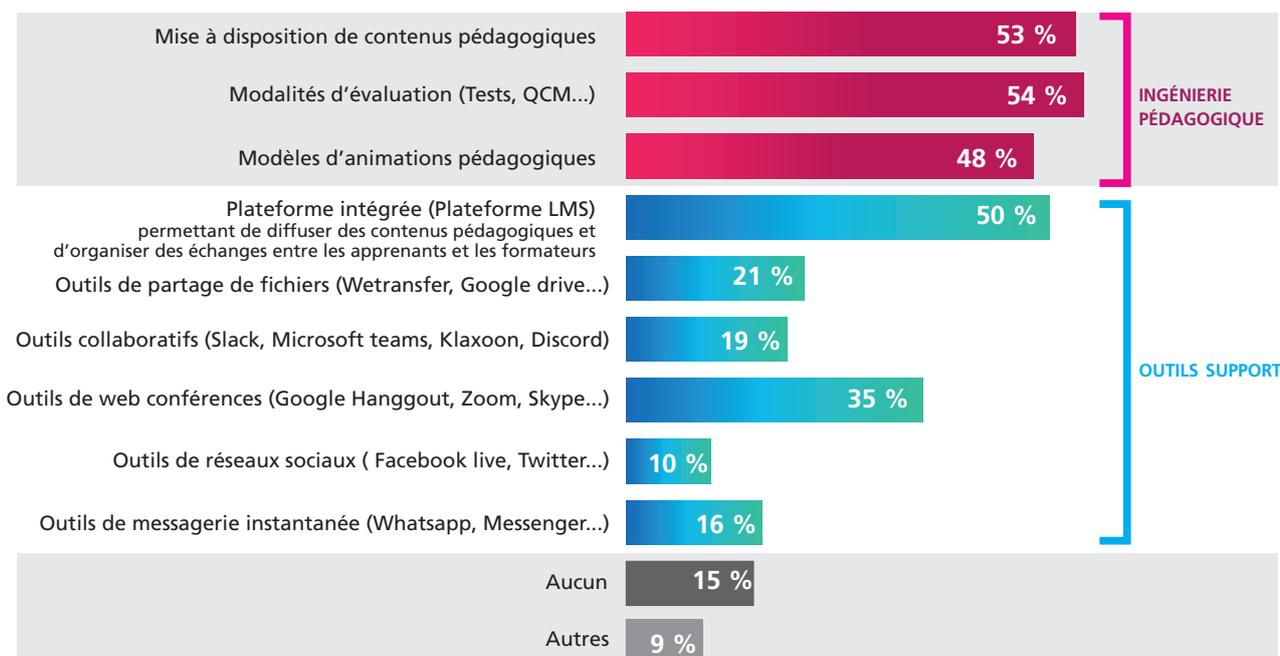
Comme pour l'ensemble des entreprises, les établissements de formation contraints de suspendre leur activité en présentiel ont cherché à s'adapter au mieux en privilégiant les outils permettant la poursuite de l'interactivité et des échanges en temps réel.

La progression de l'utilisation des outils asynchrones est moins marquée mais reste significative. Ces outils étaient déjà très fréquemment utilisés avant le confinement.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

L'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE : UN APPUI FORTEMENT ATTENDU

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

53 % des établissements de formation déclarent avoir besoin de la mise à disposition de contenus pédagogiques pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel.

En matière de digitalisation des formations, les besoins exprimés par les établissements de formation sont avant tout liés à l'ingénierie pédagogique ; ces problématiques touchent au cœur de métier de l'organisme de formation. Adapter les contenus pédagogiques et concevoir des modèles d'animations pédagogiques sont des besoins cités par un établissement sur deux. Revoir les modalités d'évaluation fait également partie des préoccupations de plus de la moitié des établissements.

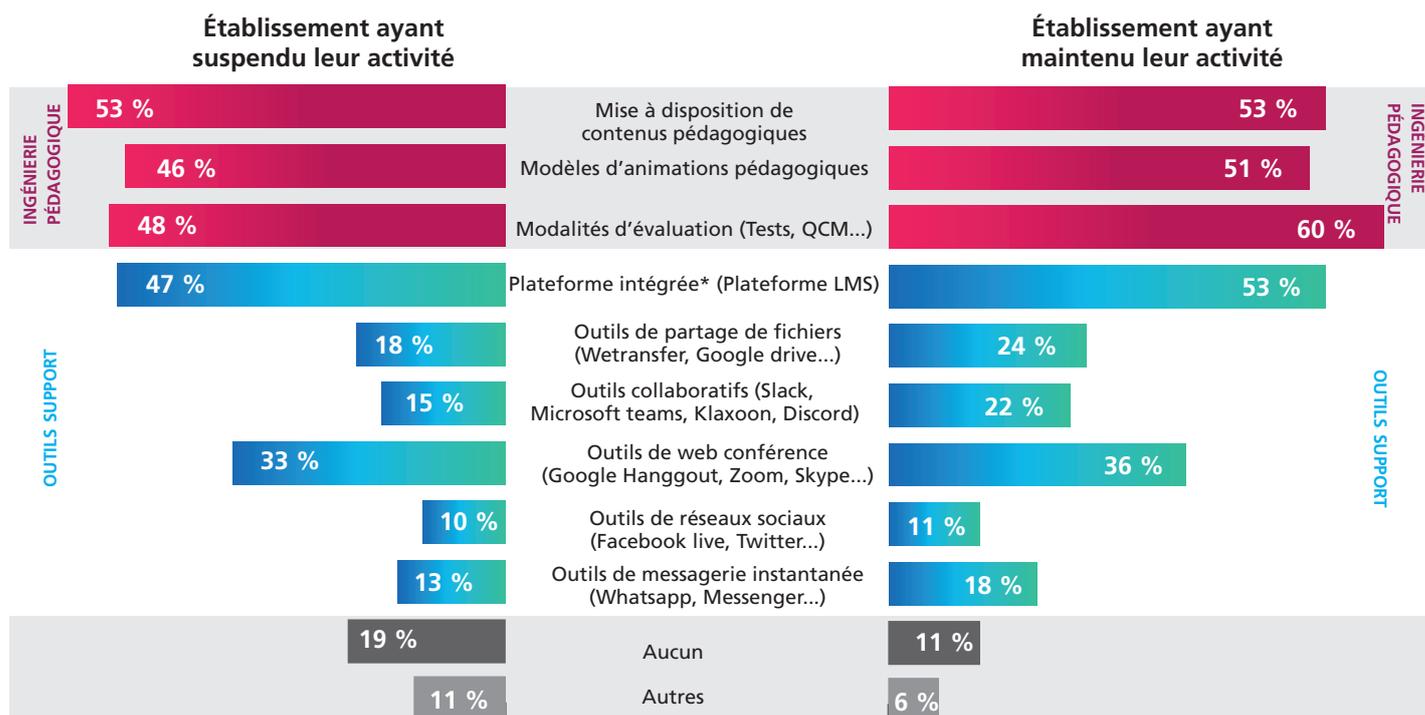
Les établissements identifient également des besoins en outils et supports pour faciliter le travail à distance avec les apprenants : plateformes intégrées et outils de web conférences sont les plus fréquemment mentionnés. Directement au service de l'ingénierie pédagogique, ils sont intrinsèquement liés à la mise à disposition des ressources pédagogiques. Les autres outils concernent l'environnement numérique (outils collaboratifs, partage de fichiers) et la messagerie instantanée ou les réseaux sociaux ; ces derniers sont nettement moins souvent cités. En effet, ils sont fréquemment utilisés dans la sphère privée. En outre, ils sont plus faciles à appréhender et maîtriser, passé le temps d'adaptation des équipes aux nouveaux usages, de plus, leur absence entrave moins la continuité de l'activité.

Enfin, 15 % des établissements de formation n'expriment aucun besoin.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

UN BESOIN EN INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE DAVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS AYANT POURSUIVI LEUR ACTIVITÉ DE FORMATION

Besoins identifiés par les établissements de formation pour assurer un lien avec les apprenants et digitaliser les formations en complément du présentiel



*permettant de diffuser des contenus pédagogiques et d'organiser des échanges entre les apprenants et les formateurs.

Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

48 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclarent avoir des besoins relatifs aux modalités d'évaluation pour travailler avec leurs apprenants pendant le confinement et après, en complément du présentiel. Cette part est de 60 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

Le fait d'avoir maintenu une activité de formation à distance accentue l'identification du besoin en ingénierie pédagogique : la prise de conscience de devoir retravailler les modalités d'évaluation est d'autant plus prégnante. Ceux qui ont suspendu leur activité sont néanmoins sensibles à cette préoccupation.

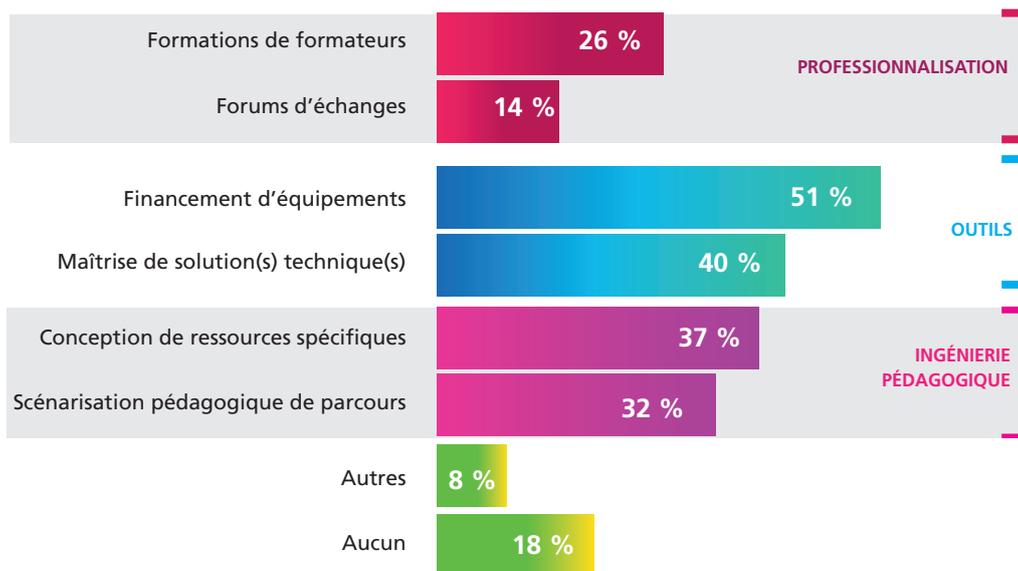
Qu'ils aient maintenu ou suspendu leur activité de formation, les établissements témoignent largement d'un besoin d'outils support ; le besoin le plus manifeste concerne les plateformes intégrées (53 % et 53 %) et les outils de web conférence (36 % et 33 %).

Enfin, 19 % des établissements ayant suspendu leur activité de formation ne mentionnent aucun besoin contre 11 % pour ceux ayant maintenu leur activité.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

DES BESOINS EN ÉQUIPEMENTS ET EN INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE COMME LEVIERS MAJEURS DE TRANSFORMATION

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

51 % des établissements de formation expriment des besoins relatifs au financement d'équipements pour transformer leur activité.

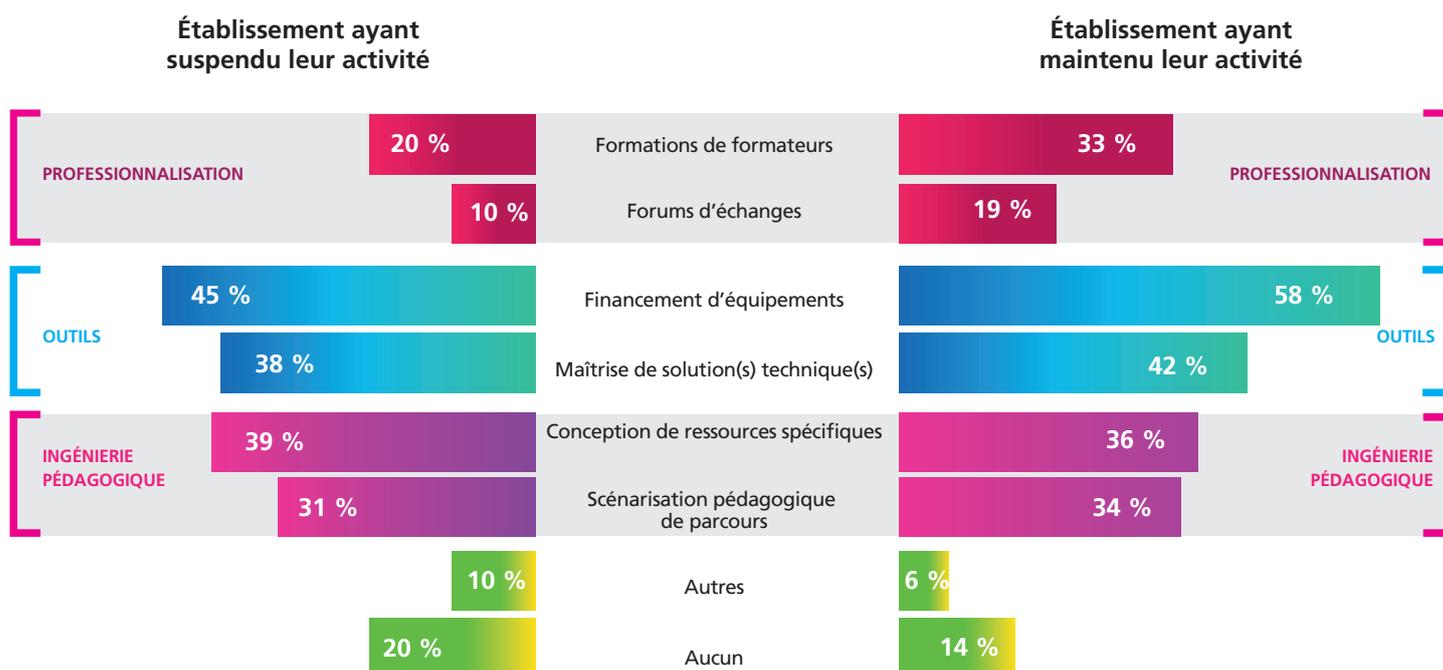
Les besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité sont principalement de trois types :

- Le développement ou l'acquisition d'outils, en particulier le financement d'équipements (51 %) devant la maîtrise de solutions techniques (40 %).
- Un appui en matière d'ingénierie pédagogique, notamment pour la conception de ressources spécifiques (37 %) et la scénarisation pédagogique des parcours (32 %).
- Un besoin de professionnalisation, principalement pour la formation de formateurs (26 %) et, dans une moindre mesure, sur des forums d'échanges (14 %) ; il est possible que ces besoins n'apparaissent pas aussi pressants au moment de l'enquête, où l'urgence imposait déjà de créer ou d'organiser concrètement la transformation des contenus et de l'animation pédagogiques. Toutefois, ce besoin pourrait s'amplifier dans un futur relativement proche.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

UN BESOIN D'APPUI À LA PROFESSIONNALISATION DAVANTAGE EXPRIMÉ PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION AYANT MAINTENU LEUR ACTIVITÉ

Besoins d'accompagnement exprimés par les établissements de formation pour transformer leur activité



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

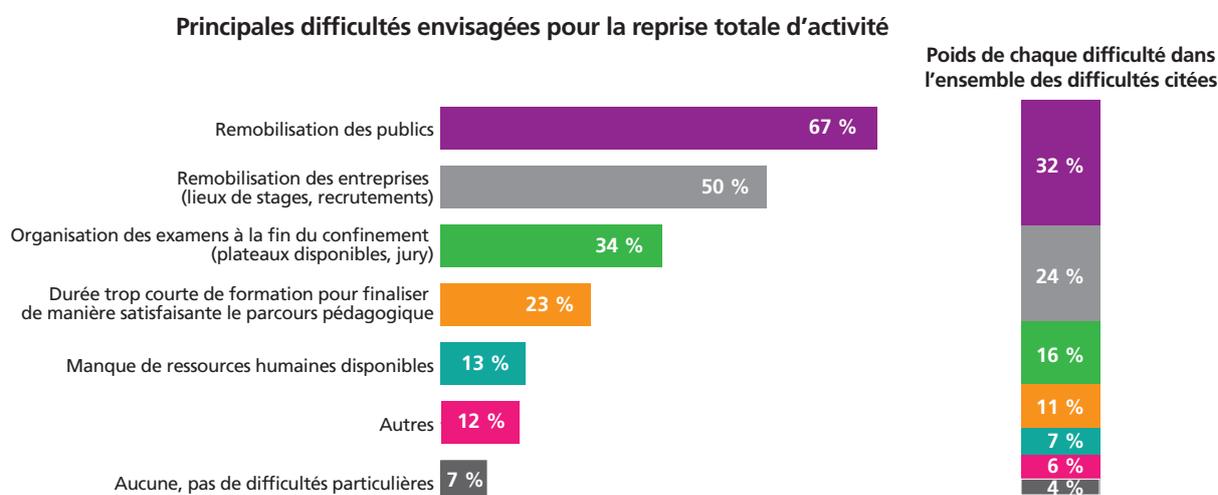
45 % des établissements de formation ayant suspendu leur activité de formation pendant le confinement déclarent avoir un besoin d'appui pour le financement d'équipements. Cette part est de 58 % pour les établissements ayant maintenu au moins une part de leur activité.

Les établissements ayant poursuivi leur activité de formation expriment davantage de besoins d'accompagnement pour transformer leur activité. Ainsi, 58 % des établissements concernés disent avoir besoin de financer des équipements, contre 45 % pour ceux qui ont suspendu leur activité. De même, le besoin d'accompagnement en matière de maîtrise de solutions techniques est fréquemment évoqué avec 42 % des citations (contre 38 % en cas de suspension). Enfin, le besoin de professionnalisation, notamment la formation de formateurs, est plus souvent cité par les établissements ayant poursuivi leur activité (33 % contre 20 %).

Les établissements ayant suspendu leur activité expriment ainsi les mêmes attentes que ceux l'ayant maintenue mais dans des proportions plus faibles.

BESOINS ET DIFFICULTÉS EXPRIMÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ET CFA

LA REMOBILISATION DES PUBLICS ET CELLE DES ENTREPRISES FIGURENT EN TÊTE DES DIFFICULTÉS ANTICIPÉES POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ



Source : Enquête OF-Covid en Provence - Alpes - Côte d'Azur - Réseau des Carif-Oref - Dares

NOTE DE LECTURE

67 % des établissements de formation craignent de rencontrer des difficultés à remobiliser leurs publics dans le cadre de leur reprise totale d'activité. Ce type de difficulté représente 32 % de l'ensemble des motifs cités.

Cette dernière partie de l'enquête a amené les répondants à se projeter dans la perspective d'une reprise d'activité « post-confinement ». Au moment de la réalisation de l'enquête, les conditions de reprise en présentiel n'étaient pas connues.

Dans ce contexte, plusieurs inquiétudes s'expriment :

- La remobilisation des publics apparaît comme la principale difficulté repérée (67 %). Sans parler nécessairement de « décrochage » (à l'instar du décrochage scolaire), l'épisode de confinement, en rompant la continuité des parcours de formation et leur fluidité, introduit un risque de « perdre » une partie des publics les plus fragiles, d'accentuer les inégalités entre apprenants.
- Le deuxième motif d'inquiétude majeur concerne la remobilisation des entreprises (50 %). Les établissements de formation anticipent les difficultés liées à la situation économique générale et ses répercussions sur la capacité à trouver des terrains de stage pour leurs apprenants, voire un moindre engagement des entreprises dans les enseignements pratiques.
- Le troisième sujet d'inquiétude a trait à l'organisation des épreuves ou examens à la fin du confinement ou à la validation des certifications, s'il y a lieu. La tenue des jurys nécessite habituellement une organisation en présentiel, une présence de l'apprenant et des membres du jury dans une « unité de temps et d'espace », voire selon la formation et les modalités d'évaluation, la mobilisation de plateaux techniques. Ces modalités sont remises en question ou nécessitent d'être adaptées au regard des contraintes nouvelles imposées par les exigences de sécurité sanitaire. Avant l'organisation des épreuves et examens, 34 % des établissements de formation anticipaient cette difficulté d'organisation, et dans des proportions plus élevées encore lorsque les établissements accueillent des publics de statuts différents (à l'instar de CFA formant à la fois des apprentis – formation initiale scolaire ou enseignement supérieur – et des personnes en contrat de professionnalisation – formation continue).
- Enfin, le temps du confinement a perturbé le déroulement des parcours de formation, leur complétude et leur qualité. Une partie des établissements (23 %) s'inquiète de leur capacité à mener à bien le parcours pédagogique des apprenants et garantir leur réussite, ce qui conduit à s'interroger sur la possibilité de prolonger leur durée.



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle, l'Observatoire régional des métiers de Provence - Alpes - Côte d'Azur est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2015-2020. L'ORM est membre du réseau national des Carif-Oref.

Siège

ORM Provence-Alpes-Côte d'Azur
22 rue sainte Barbe
CS 60589
13205 MARSEILLE cedex 01

www.orm-paca.org

Alors que la lutte contre la propagation du virus Covid-19 a requis la suspension jusqu'au 11 mai 2020 de l'accueil en formation au sein des établissements, le déploiement massif de modalités de formation à distance apparaît comme une réponse concrète pour garantir la continuité pédagogique de toutes les formations qui pourraient s'y prêter.

Dans ce contexte, le ministère du Travail et Régions de France ont souhaité faire le point sur la situation de l'ensemble des établissements de formation et CFA, ainsi que sur les solutions et ressources dont ils disposent pour assurer des formations à distance et leurs besoins non couverts à date.

L'enquête OF-Covid vise d'une part à identifier les éventuelles mesures permettant aux établissements de formation et aux CFA de traverser cette crise en proposant à leurs apprenants les meilleures solutions possibles et d'autre part à repérer les leviers possibles à activer pour préparer l'après-crise.

